



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL

SEANCE DU 26 MARS 2009

PRESENTS : M. GRENET, Président ; MM. BOROTRA, ESPILONDO, LABAYLE, Michel VEUNAC, Christian MILLET-BARBÉ, GRENADE, Vice-Présidents ; MM. PAUL-DEJEAN, POMMIEZ, DAUBAGNA, Mmes JARRAUD-VERGNOLLE, BISAUTA, MM. ABEBERRY, ROUX, Jacques VEUNAC, LOZANO, LAFITE, Mme GIBAUD-GENTILI, Conseillers Titulaires ; Mme CASTEL, M. LACASSAGNE, Mme DURRUTY, MM. DOMÈGE, CAUSSE, Conseillers Suppléants.

ABSENTS OU EXCUSES : M. MONDORGE, Vice-Président ; MM. VOISIN, ETCHEGARAY, BRISSON, GOUFFRANT, Mme CONTRAIRES, Conseillers Suppléants ; Mmes PRADIER, GETTEN-PORCHÉ, M. POUYEYS, Mmes LANNEVERE, DESTRUHAUT, MM. CAZAUX, CÉLAN, Conseillers Suppléants.

PROCURATIONS : M. VOISIN à M. ESPILONDO ; M. ETCHEGARAY à Mme BISAUTA ; M. BRISSON à M. DOMÈGE ; M. GOUFFRANT à M. MILLET-BARBÉ ; Mme CONTRAIRES à M. BOROTRA.

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme GIBAUD-GENTILI.

O/J N° 3 - ADMINISTRATION GENERALE.

COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE PRESIDENT EN APPLICATION DES DISPOSITIONS DE L'ARTICLE L 5211-10 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES.

Madame GIBAUD-GENTILI rend compte au Conseil des décisions prises par Monsieur le Président en application des dispositions de l'article L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales :

- 29 janvier 2009 : Halle Economique d'Iraty à Biarritz. Résiliation du marché souscrit avec l'entreprise EGUZKIALDE 64 SL pour le lot n° 3 gros œuvre.
- 3 février 2009 : Commission Départementale d'Aménagement Commercial. Délégation de fonctions à Monsieur Pierre GRENADE, Vice-Président, pour la réunion de la C.D.A.C. du 03 février 2009.
- 17 février 2009 : Contrat de prêt auprès de la Caisse d'Epargne Aquitaine Poitou-Charentes pour financer les reports 2008 du Budget Principal et des Budgets Annexes du Port de Plaisance et du Centre de Formation d'Apprentis.
- 17 février 2009 : Fin de la régie de recettes du Centre de Formation d'Apprentis de la Communauté d'Agglomération de Bayonne Anglet Biarritz.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an que dessus, et le présent extrait certifié conforme au registre.

Certifié exécutoire.

Transmis à la Sous-Préfecture

de Bayonne le 01 AVR. 2009

Affiché le 01 AVR. 2009



P/Le Président,

Le Vice-Président Délégué,

- 17 février 2009 : Modification de la décision instituant une régie de recettes et d'avances auprès de l'aire d'accueil des Gens du Voyage « Landa Tipia » de la Communauté d'Agglomération de Bayonne Anglet Biarritz.
- 02 mars 2009 : Délégation de signature à Monsieur Jean-Paul BADIE, Directeur Général Adjoint des Services de la Communauté d'Agglomération.
- 02 mars 2009 : Délégation de signature à Monsieur Marcel-Gérard HAUSWIRTH, Directeur Général des Services de la Communauté d'Agglomération. Modification de l'arrêté du 15 avril 2008.

DONT ACTE

